



# Commune de Feillens

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de présents : 21

Votants : 23 (C. Favre a donné pouvoir à JY. Gonod, C. Renoud-Lyat a donné pouvoir à A. Delalande)

Votes : Pour 23 – Contre 0 – Abstentions 0

Date de convocation : 9 décembre 2022

L'an deux-mille-vingt-deux et le neuf décembre, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de FEILLENS s'est réuni au nombre prévu par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy BILLOUDET, Maire.

**Présents** : Mmes Boyer L., Carillier M., Chanut N., Desnoyer J., Duby R., Gonod S., Joly E., Mendes F., Poli V., Renoud-Lyat C., Verne O. et MM BillouDET G., Bornarel R., Chambard B., Condemine J-P., De Crombrughe M., Delalande A., Dumas G., Favre C., Gonod JY., Goyon F., Monerrat G., Vaissaud D.

**Excusés** : Mme Renoud-Lyat C. (a donné pouvoir à Delalande A.) et M. Favre C. (a donné pouvoir à Gonod JY.)

**Secrétaire de séance** : Victoria Poli

### **Objet** : Echange de parcelles avec la Semcoda – délibération complémentaire

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal avait validé, par délibération en date du 2 juin 2022, un échange de parcelles entre la commune et la Semcoda pour permettre une régularisation de voirie, dans les conditions suivantes :

- La Semcoda cède à la commune la bande de 50 cm située sur les parcelles AK 509 et AK 506, ainsi que la parcelle AK 507
- La commune cède à la Semcoda la parcelle AK 510

Monsieur le Maire apporte les deux précisions suivantes :

- L'échange se fait au prix de 500 € de part et d'autre
- L'opération se fait sans soulte de part ni d'autre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** l'échange de parcelles dans les conditions ci-dessus précisées ;  
**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent.

Pour copie conforme  
Le Maire



Guy BILLOUDET

Vice-Président du Conseil Départemental, aux routes et aux mobilités  
Président de la Communauté de Communes Bresse et Saône

Affiché le  
Le Maire,